

2 centimes d'augmentation... Merci NEXEM ! Merci patrons !



C'est officiel. Dans son infinie bonté, NEXEM, le syndicat employeur de la convention collective, a décidé de nous accorder une hausse de 2 centimes du point ! Bien sûr, il faut encore que cette décision soit agréée par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)... mais déjà dans les services et les établissements, on ne parle plus que de ça.

0,02 euros de hausse du point ! Des hausses pouvant aller jusqu'à 7 euros nets par mois pour de nombreux salariés ! Que va-t-on faire de tout cet argent ? Saura-t-on gérer une telle fortune ? Doit-on dès à présent réserver un vol sur Panama Air Lines pour ouvrir un compte dans un paradis fiscal ?

Bien sûr, il reste des esprits ronchons, en particulier dans des milieux syndiqués, pour dire que ces 2 centimes d'augmentation sont une véritable provocation. Qu'avec une valeur du point à 3,78 euros, les plus bas salaires de la convention collective resteront inférieurs au SMIC sans l'indemnité de sujétion spéciale. Que cela fait des années et des années que nous n'avons pas eu la moindre augmentation de salaire. Que déjà en 2013, le syndicat patronal n'avait octroyé qu'une hausse de... 2 centimes du point et qu'en 15 ans la perte de notre pouvoir se monte à plus d'un quart de celui-ci (26%) !

Ces mêmes esprits chagrins rappelleront que si, dans le secteur social comme partout, les salaires sont gelés, la famille Peugeot voit sa fortune augmenter de 547.000 euros par jour et qu'en un an la rémunération globale des dirigeants des 120 plus grosses entreprises françaises a flambé de +20 % ! Que les mêmes politiciens qui, comme Fillon ou la millionnaire Le Pen, nous promettent de s'en prendre aux services publics et à la protection sociale s'ils sont élus, ne se gênent pas pour dilapider des fonds publics lorsqu'il s'agit de leurs intérêts privés !

Bref, loin de fêter les deux centimes d'augmentation annoncés, des salariés continuent de revendiquer une hausse à 4,32 euros du point, ce qui reviendrait à environ 200 euros de plus par mois pour les plus bas salaires.

C'est ainsi que, pour une véritable hausse des salaires, pour la défense de la convention collective, pour de véritables moyens dans le secteur de la santé et de l'action sociale, et pour la transformation des emplois précaires en emplois stables, les syndicats CGT, CFDT et FO de l'ADDSEA appellent à la grève le 7 mars 2017 dans le cadre d'un mouvement national des salariés du secteur de la santé et du social.

Toutes et tous en grève le 7 mars 2017

- appel à la grève à compter du 6 mars 21 h 30 et jusqu'au 8 mars 7 h pour le personnel de nuit –

Ce 7 mars, aura lieu une grande manifestation nationale à Paris des salariés de la santé et de l'action sociale.

Des actions sont également prévues pour sensibiliser la population aux conséquences des politiques d'austérité. **Rendez-vous à 10 h le 7 mars au marché des Epoisses à Besançon (Planoise).**

CGT ADDSEA c/o UL CGT, 4B rue Léonard de Vinci, 25000 Besançon

Mail : cgt.addsea@gmail.com Blog : <http://cgtaddsea.wordpress.com/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/CGT.ADDSEA/>